



2017
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
CENTRE
VAL DE LOIRE



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.



Cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice



Santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide pour mieux devancer les mutations à venir.**

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée.**

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs.** Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation.**

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise.**

Marie-France Guthey
Vice-présidente

Bruno Pelletier
Président



CADRE DE VIE-TECHNIQUE



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes
de la construction



Entreprises d'experts
en automobile



Cabinets de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et experts fonciers



JURIDIQUE



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et
Sociétés de ventes volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



SANTÉ



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale
extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Baromètre régional Emploi - Formation

CENTRE VAL DE LOIRE

Entreprises

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Baromètre régional Emploi - Formation

CENTRE VAL DE LOIRE

Entreprises

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Centre-Val de Loire. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



LÉGER RECUL DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Le champ de l'OMPL régional recule légèrement par rapport à l'année précédente. La variation est proche de celle du niveau national. Elle est fortement impactée par le secteur santé qui représente 85 % des entreprises employeuses.

Secteurs du champ de l'OMPL en 2016

				Centre-Val de Loire	Ompl
Cotisants à Actalians ²	243	326	3 115	3 684	107 904
Entreprises employeuses	241	313	3 113	3 667	107 488
Évolution 2015-2016	- 2,43 %	0,32 %	- 1,42 %	- 1,35 %	- 1,24 %
Taux d'entrée	6,64 %	6,39 %	5,94 %	6,03 %	7,04 %
Taux de sortie	9,96 %	6,39 %	7,32 %	7,42 %	8,29 %
Taux de rotation	8,30 %	6,39 %	6,63 %	6,72 %	7,67 %

Données au 31/12. Sources : Actalians, 2016, 2017.

Secteur cadre de vie-technique

 Entreprises d'architecture

 Entreprises d'économistes de la construction

 Entreprises d'experts en automobile

 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

Secteur santé

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.

ÉVOLUTIONS SECTORIELLES
CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la baisse. L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 70 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une légère progression du nombre d'entreprises. Cette variation est portée par les cabinets d'avocats qui concentrent 73 % des entreprises du secteur. La branche possède d'ailleurs le taux de rotation le plus élevé montrant d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une légère diminution sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, de la pharmacie d'officine et des cabinets dentaires qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche en 2016

	Cotisants à Actalians ²	Entreprises employeuses	Évolution 2015-2016	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de rotation
	243	241	- 2,43 %	6,64 %	9,96 %	8,30 %
	169	168	- 3,45 %	6,55 %	10,71 %	8,63 %
	17	17	6,25 %	5,88 %	0 %	2,94 %
	18	18	5,88 %	5,56 %	0 %	2,78 %
	39	38	- 5 %	7,89 %	15,79 %	11,84 %
	326	313	0,32 %	6,39 %	6,39 %	6,39 %
	13	13	0 %	0 %	0 %	0 %
	239	227	1,79 %	7,49 %	6,17 %	6,83 %
	18	18	0 %	5,56 %	5,56 %	5,56 %
	56	55	- 5,17 %	3,64 %	9,09 %	6,36 %
	3115	3113	- 1,42 %	5,94 %	7,32 %	6,63 %
	776	774	3,20 %	9,69 %	6,59 %	8,14 %
	25	25	- 10,71 %	0 %	8 %	4 %
	1 282	1 282	- 3,17 %	5,69 %	8,81 %	7,25 %
	847	847	- 2,76 %	3,42 %	6,38 %	4,90 %
	185	185	0 %	4,32 %	4,32 %	4,32 %
Centre-Val de Loire	3 684	3 667	- 1,35 %	6,03 %	7,42 %	6,72 %
Ompl	107 904	107 488	- 1,24 %	7,04 %	8,29 %	7,67 %

Données au 31/12. Sources : Actalians, 2016, 2017.

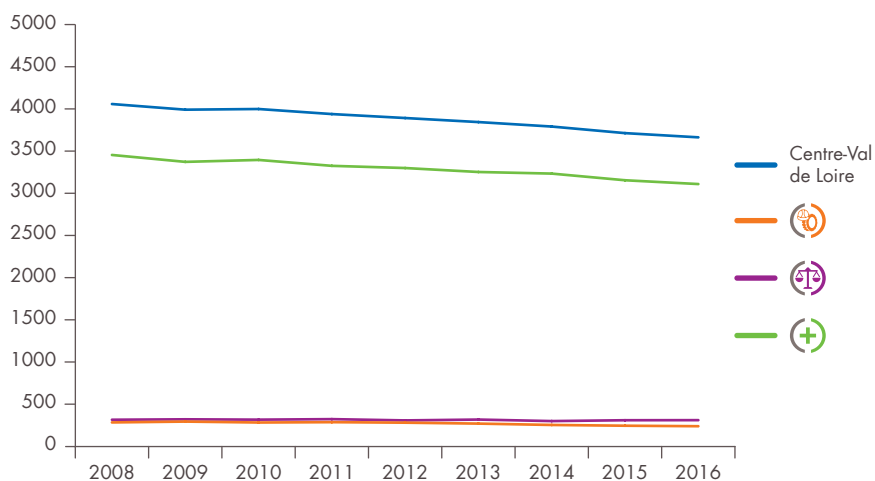
² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



MOINS D'ENTREPRISES

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du champ de l'OMPL a diminué de 395 unités. Les dynamiques sectorielles suivent toutes des orientations similaires. Le secteur santé subit le plus fort recul (– 345 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Données au 31/12. Sources : Actalians, 2009 à 2017.



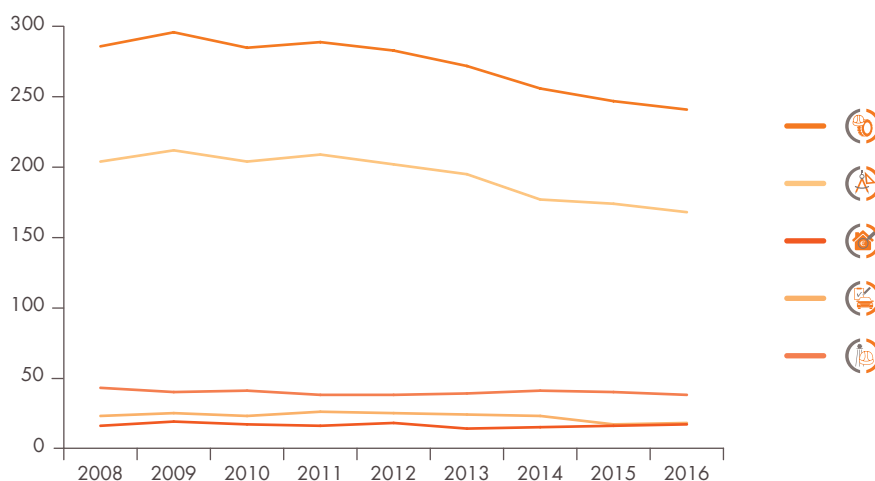
TENDANCE À LA BAISSÉ

La variation négative du nombre d'entreprises du secteur cadre de vie-technique est en prise directe avec celle de la branche des entreprises d'architecture (– 36 entreprises). L'effet est renforcé par l'évolution de la branche des cabinets de géomètres qui est l'autre principale composante du tissu entrepreneurial sectoriel.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



Secteur cadre de vie-technique



Données au 31/12. Sources : Actalians, 2009 à 2017.

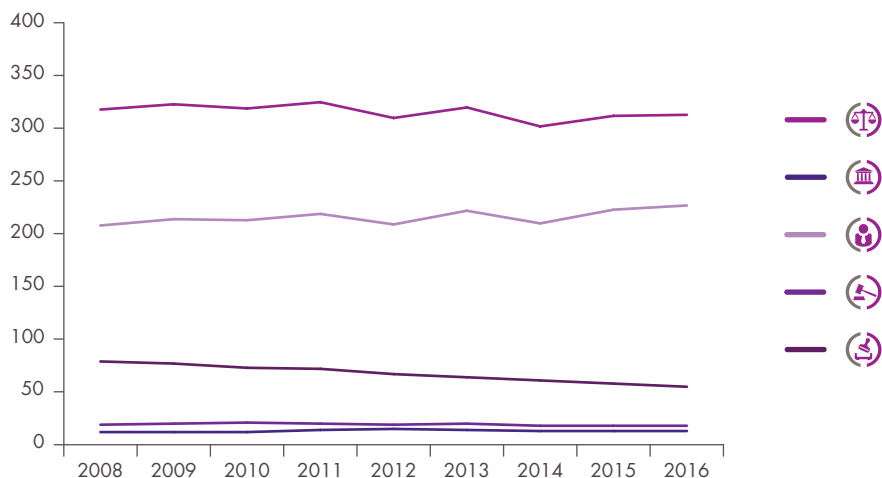


DIMINUTION RELATIVEMENT FAIBLE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses s'est replié de - 5 unités. En volume, la branche des études d'huissiers de justice connaît la plus forte variation (- 24 entreprises). Néanmoins, c'est l'évolution de la branche des cabinets d'avocats qui impacte le plus fortement le secteur en raison du nombre d'entreprises qu'elle regroupe.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, 2009 à 2017.

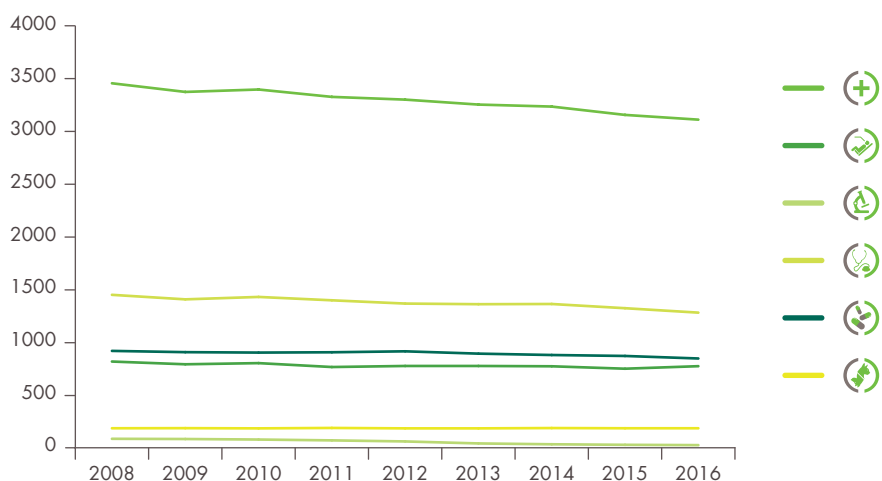


RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2008, le secteur santé a vu le nombre d'entreprises employeuses reculer de 345 unités. À l'exception des cabinets dentaires, toutes les branches connaissent un repli. L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 169 entreprises.



Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians, 2009 à 2017.

Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Centre-Val de Loire. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse. Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur cadre de vie-technique qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative. Tous les secteurs connaissent néanmoins un recul.

Secteur cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

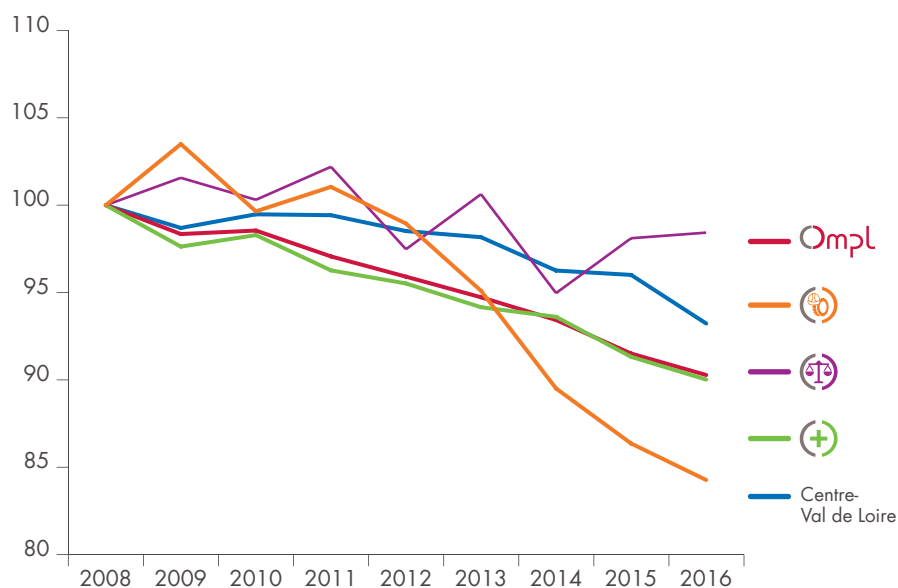
Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2016.



Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

¹. Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).



TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

Bien qu'ayant connu une courte période de croissance, le nombre d'entreprises, comme le nombre d'établissements, est tendanciellement orienté à la baisse.

La tendance semble se renforcer pour les entreprises mais s'atténuer pour les établissements



TISSU ENTREPRENEURIAL EN RESTRUCTURATION

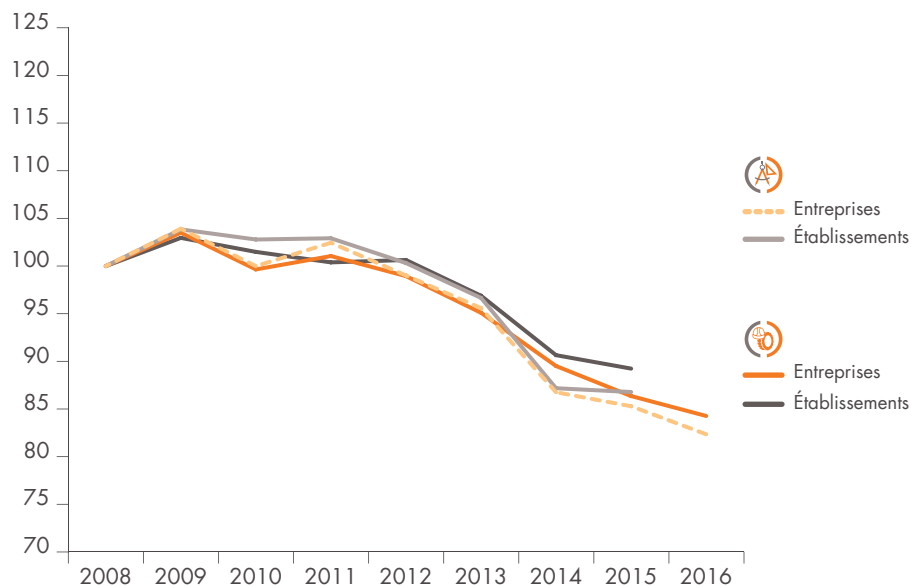
Bien que le nombre d'établissements décroisse moins rapidement que le nombre d'entreprises, la branche voit son volume de structures employeuses diminuer.

La tendance semble s'atténuer

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



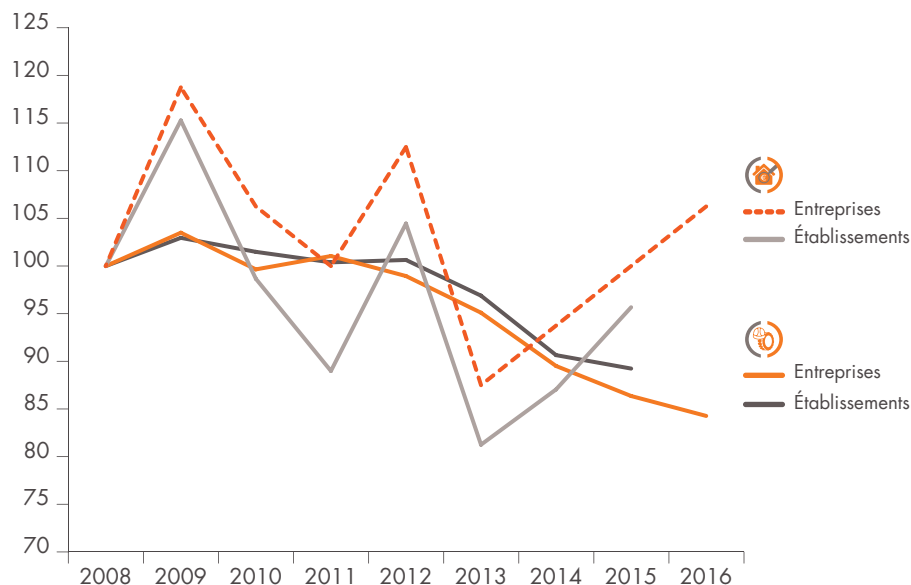
Entreprises d'architecture



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



Entreprises d'économistes de la construction



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



CONTRACTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

L'évolution du nombre d'entreprises est orientée à la baisse malgré une période de croissance. Ce repli peut toutefois être de nature conjoncturelle. L'indisponibilité des données concernant les établissements limite la portée des observations.

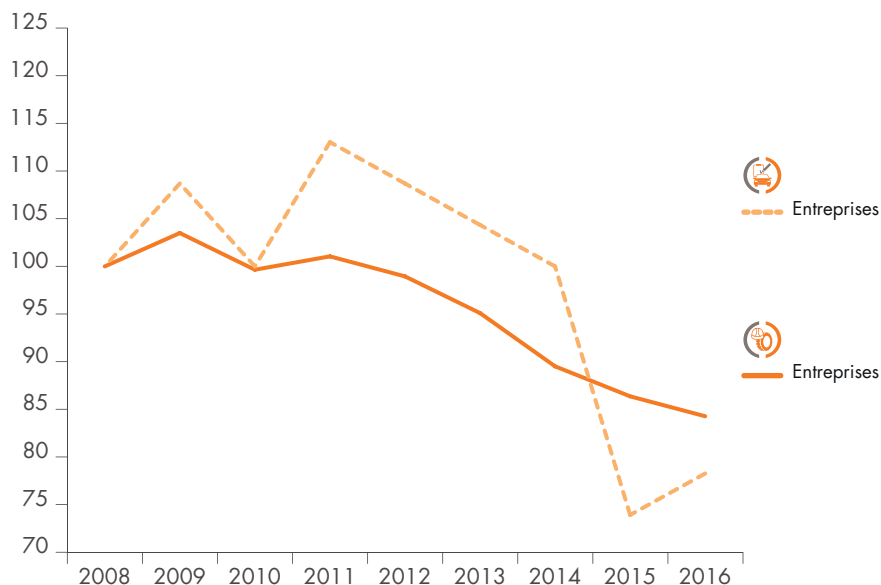


MOINS D'ENTREPRISES ET PLUS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre d'entreprises est en repli mais le volume d'établissements est tendanciellément à la hausse. Un mouvement de fusion/absorption des entreprises est à l'œuvre. La tendance semble se renforcer pour les entreprises mais s'atténuer pour les établissements en fin de période.



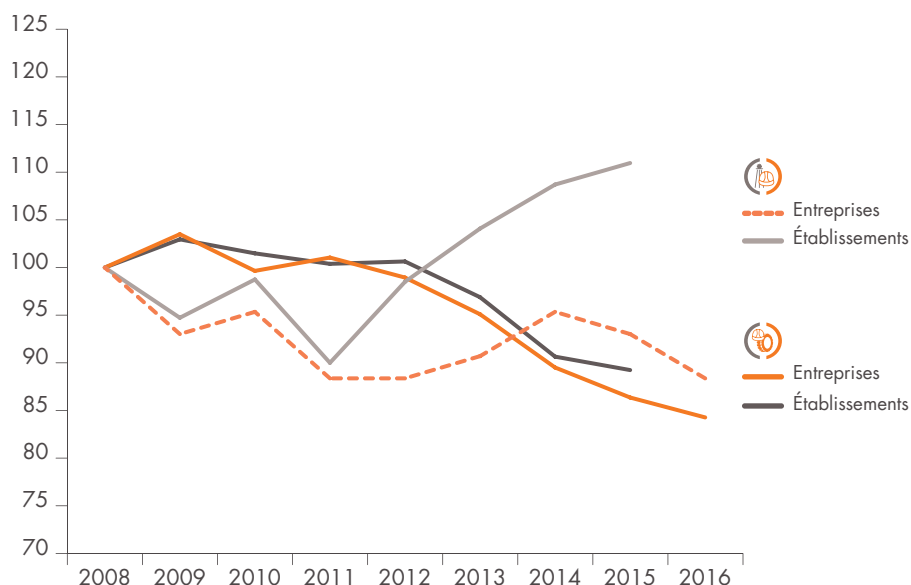
Entreprises d'experts en automobile



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017. Données indisponibles pour les établissements de la branche des entreprises d'experts en automobile.



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



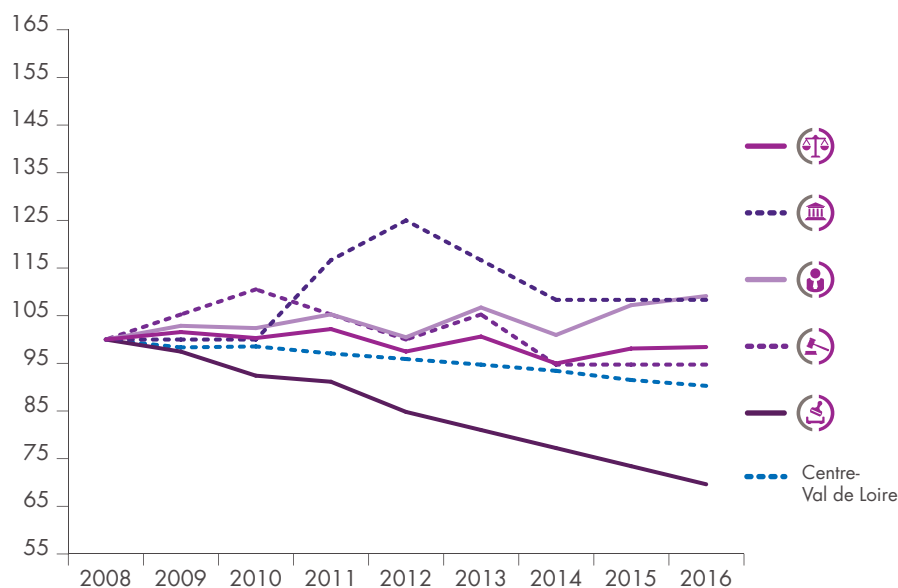
RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Le tissu entrepreneurial du secteur est marqué par une réelle diversité des trajectoires des branches. En 2016, la branche des cabinets d'avocats a connu la plus forte progression par rapport à 2008, avec un taux de croissance de 9 %. En raison de son poids entrepreneurial, la branche influence tout le secteur. En revanche, la branche des études d'huissiers de justice connaît un repli de 30 % de son nombre d'entreprises employeuses.

Entreprises employeuses du secteur juridique Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017.
Données indisponibles pour les établissements du secteur juridique.

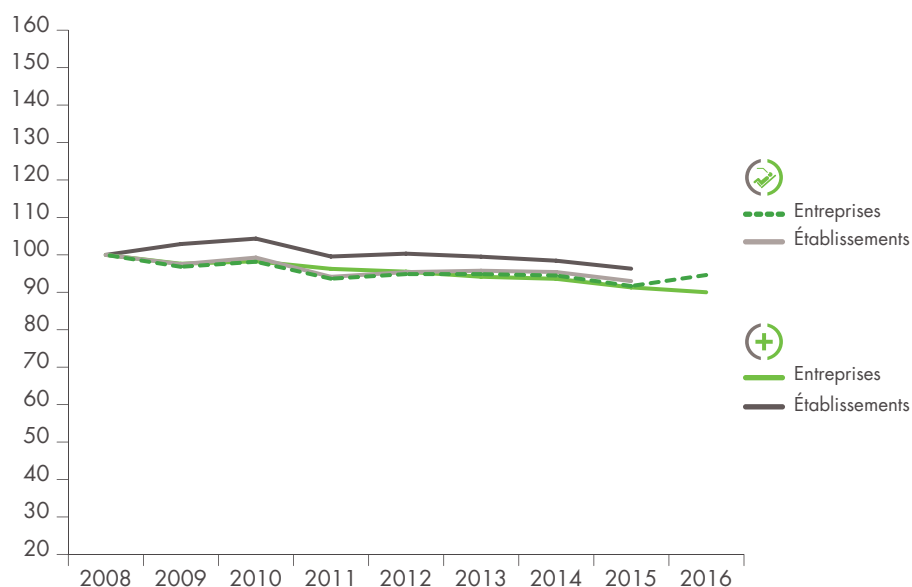


TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

L'évolution du nombre d'entreprises, comme du nombre d'établissements, est orientée à la baisse sur toute la période. La tendance semble s'atténuer pour les entreprises mais se renforcer pour les établissements.



Cabinets dentaires



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ;
Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.

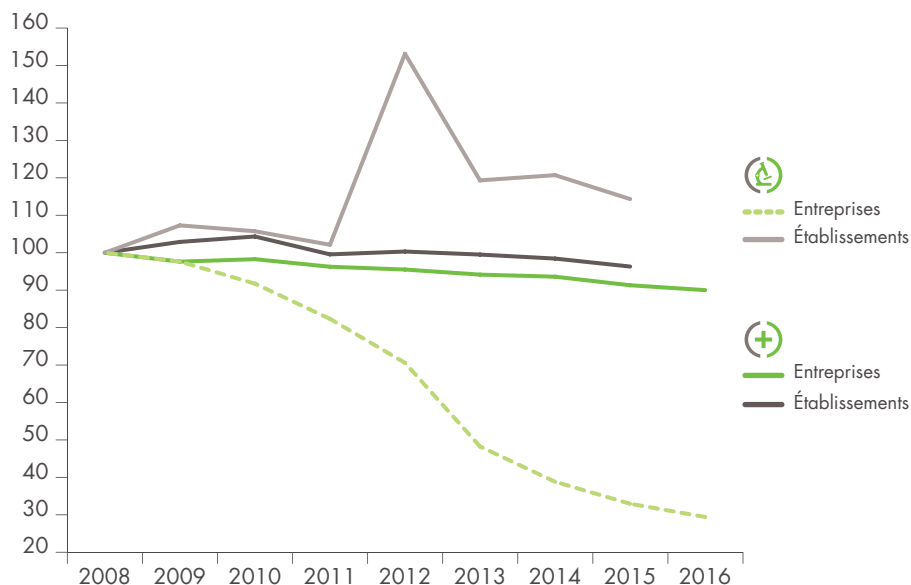


MOINS D'ENTREPRISES ET PLUS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre d'entreprises est en repli mais le volume d'établissements est tendanciellement à la hausse. Un mouvement de fusion/absorption des entreprises est à l'œuvre. La tendance semble s'atténuer pour les entreprises mais se renforcer pour les établissements.



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.

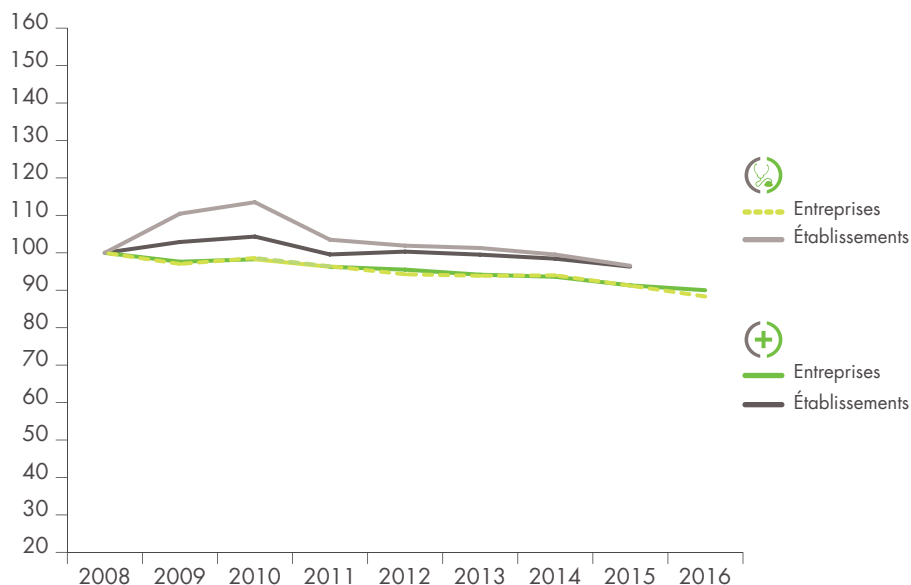


TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

Bien que le nombre d'établissements décroisse moins rapidement que le nombre d'entreprises, la branche voit son volume de structures employeuses diminuer. La tendance semble se renforcer.



Cabinets médicaux



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.

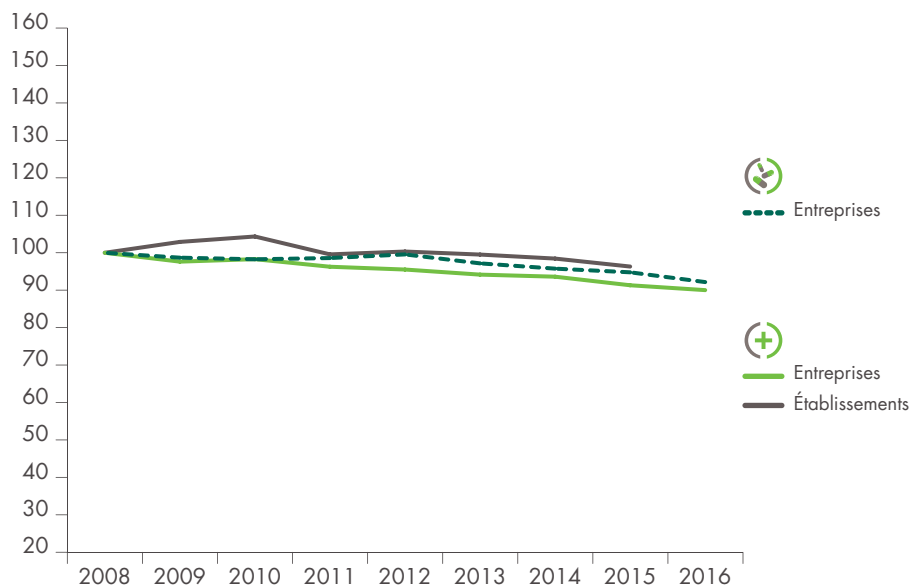


REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises monoétablissement. Leur volume est en nette diminution. Par rapport à 2008, leur nombre a varié de - 8 % en 2016.



Pharmacie d'officine



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.

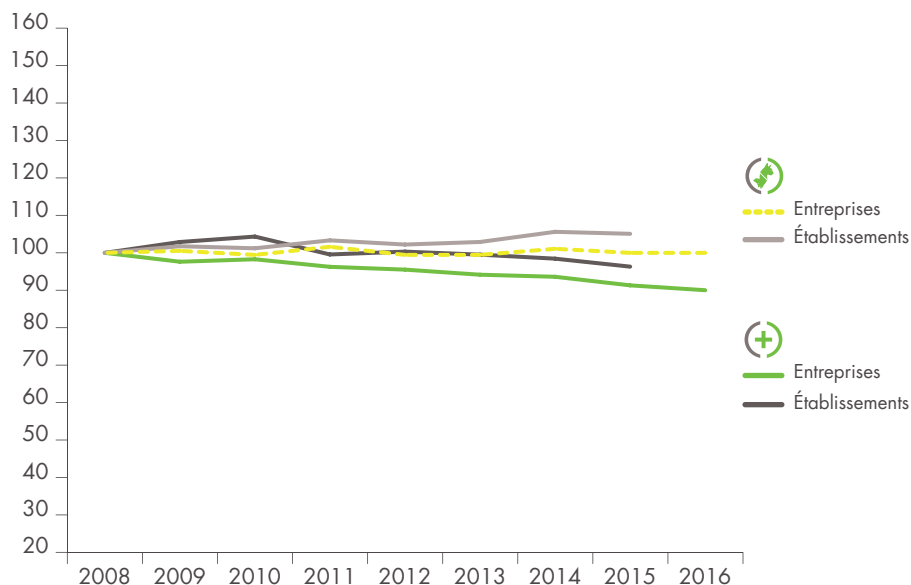


MOINS D'ENTREPRISES ET PLUS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre d'entreprises est en repli mais le volume d'établissements est tendancielllement à la hausse. Un mouvement de fusion/absorption des entreprises est à l'œuvre. La tendance semble s'atténuer pour les entreprises mais se renforcer pour les établissements.



Cliniques vétérinaires



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 96 % des entreprises du champ de l'OMPL.

En Centre-Val de Loire, les très petites entreprises animent les activités libérales.

Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances.

Le secteur cadre de vie-technique est caractérisé par une sous-représentation des entreprises comptant un à neuf ETP (- 4,1 points par rapport à l'ensemble de l'OMPL régional).

À l'opposé, cette taille d'entreprise est surreprésentée dans le secteur santé (+ 0,7 point).

Répartition des entreprises employeuses en 2016 par taille (nombre d'ETP) et secteur



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



UN À CINQ EMPLOIS ETP

Huit entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches.

Dans celle des cabinets de géomètres, les entreprises de plus de neuf emplois ETP sont largement surreprésentées.

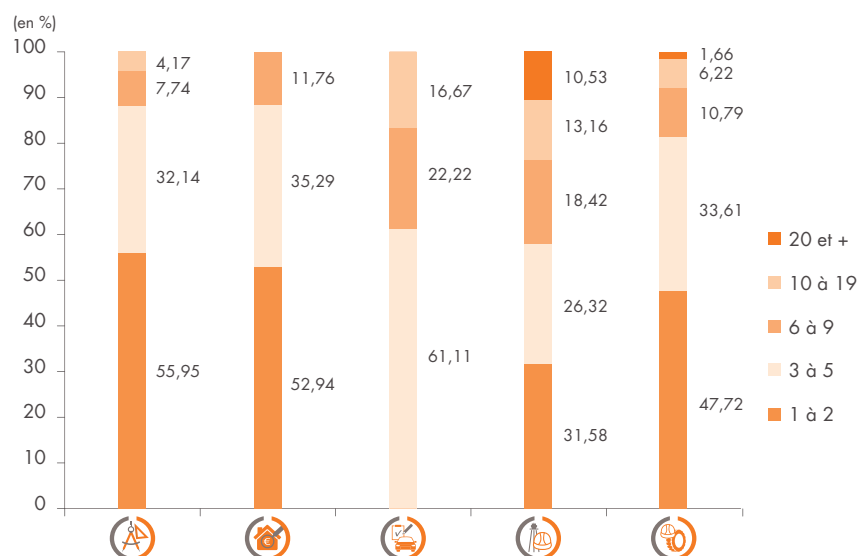
Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des entreprises d'experts en automobile.

À l'opposé, les structures de moins de six emplois ETP sont représentatives des entreprises d'architecture et des entreprises d'économistes de la construction.

Répartition des entreprises employeuses en 2016 par taille (nombre d'ETP) et branche professionnelle



Secteur cadre de vie-technique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



MOINS DE SIX SALARIÉS DANS 78 % DES ENTREPRISES

La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de six emplois ETP. La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 72,5 % des entreprises.

Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches.

Les entreprises comptant 10 salariés et plus sont relativement fréquentes dans les études d'huissiers de justice.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers se distinguent fortement.

72 % des entreprises comptent au moins dix emplois ETP.

La configuration des cabinets dentaires et des cabinets médicaux est symétriquement opposée, puisque la majorité de ces entreprises génère moins de deux emplois ETP.

Les pharmacies d'officine sont dans une situation intermédiaire, car celles qui regroupent trois à cinq emplois ETP sont majoritaires.

Cette structuration se rapproche de celle des cliniques vétérinaires



Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



PLUS D'ENTREPRISES DE MOINS DE CINQ SALARIÉS

Le secteur est marqué par une évolution plutôt remarquable.

Les structures comptant moins de cinq emplois ETP progressent dans toutes les branches, même si les variations sont plus ou moins marquées.

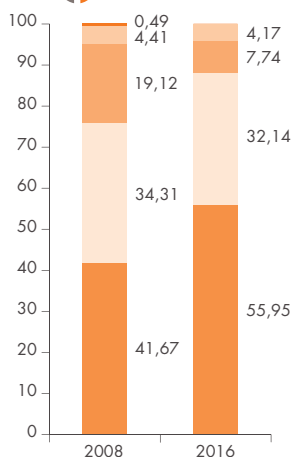
Toutefois, la part des entreprises générant dix emplois ou plus tend à s'accroître pour les entreprises d'experts en automobile.

Évolution de la taille (nombre d'ETP) des entreprises employeuses par branche professionnelle

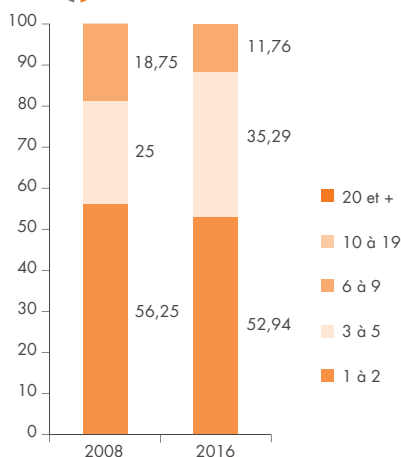


Secteur cadre de vie-technique

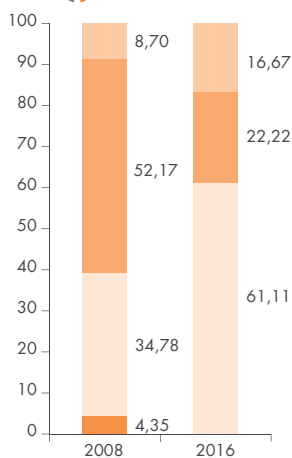
(en %)



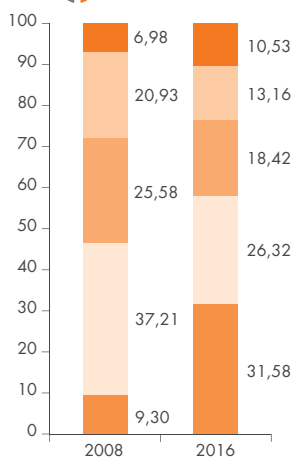
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES CONTRASTÉES

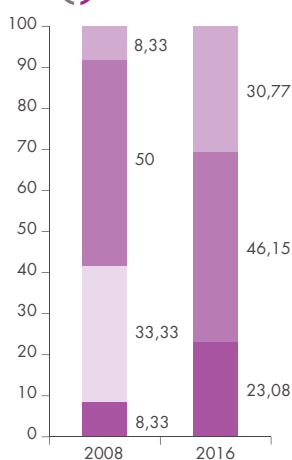
Pour les cabinets d'avocats, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé.

Dans les autres branches, les évolutions sont plus hétérogènes et bénéficient aux tranches de tailles plus importantes.

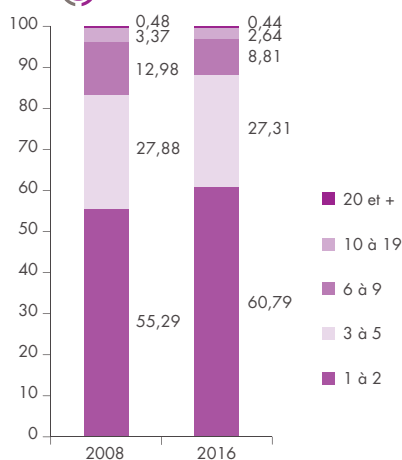


Secteur juridique

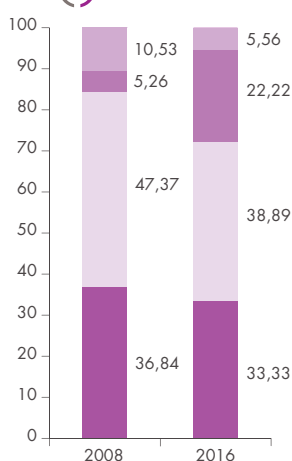
(en %)



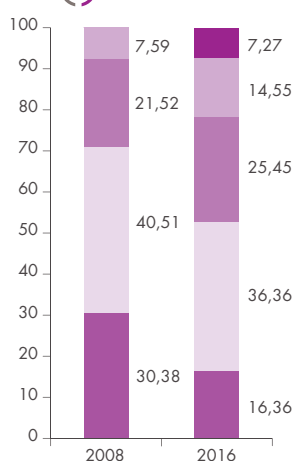
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.

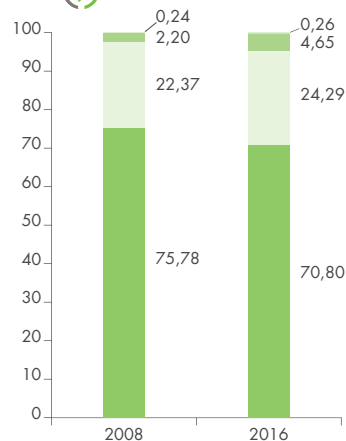


DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

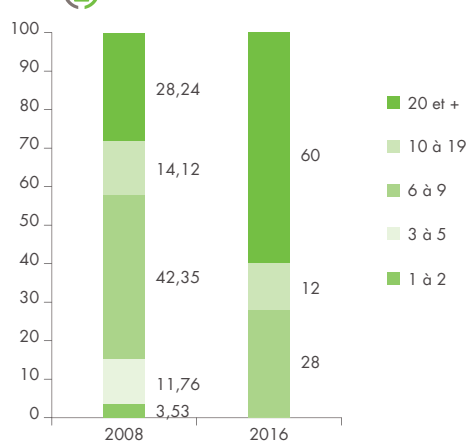
Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression. La part d'entreprises comptant 6 à 9 emplois progresse dans les cabinets dentaires, la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires.

+ Secteur santé

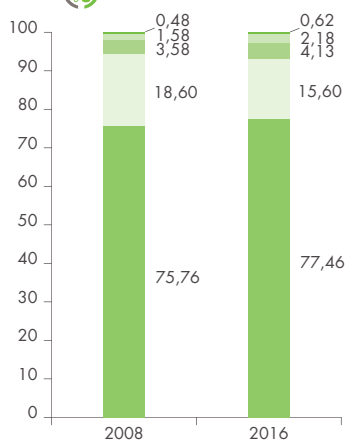
(en %)



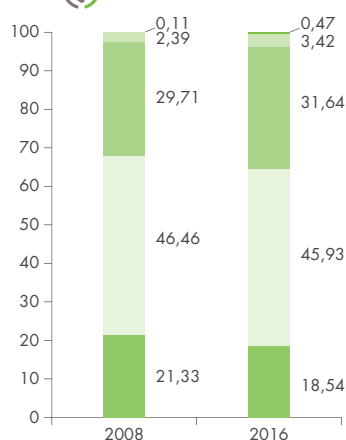
(en %)



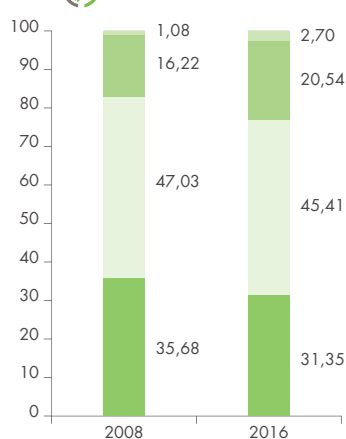
(en %)



(en %)



(en %)



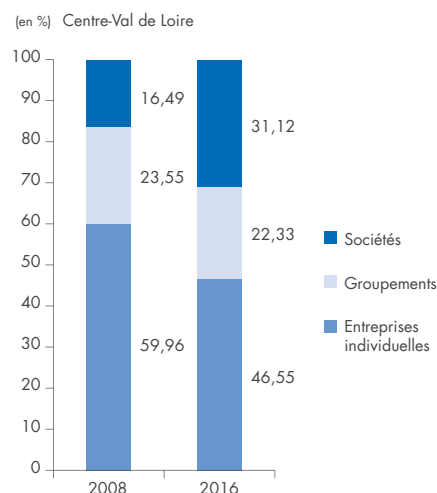
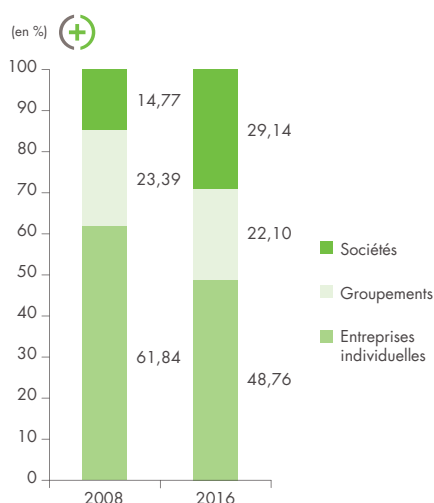
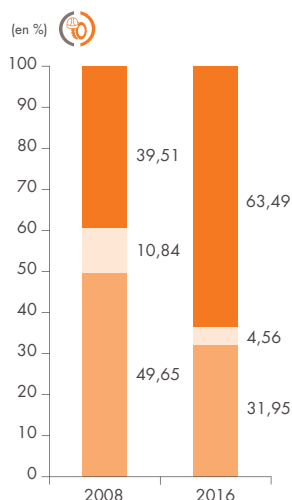
Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



DOMINANCE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Globalement, l'entreprise individuelle reste la structure juridique la plus fréquente. Mais, depuis 2008, elle n'est plus majoritaire dans les secteurs cadre de vie-technique et juridique. Elle perd du terrain au profit des sociétés et des groupements. Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique par secteur (2008-2016)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Depuis 2008, la part des sociétés a fortement augmenté dans toutes les branches du secteur.

Le phénomène est particulièrement sensible pour les entreprises d'architecture.

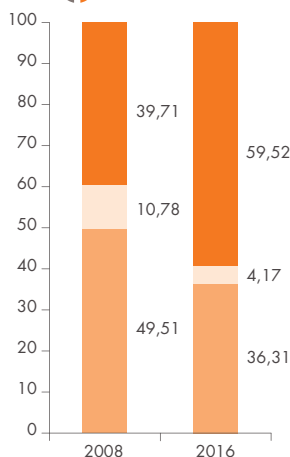
Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique par branche professionnelle (2008-2016)

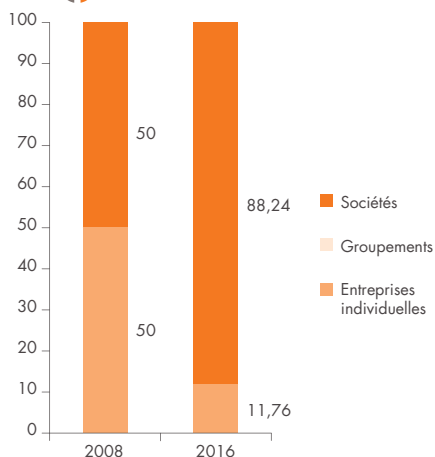


Secteur cadre de vie-technique

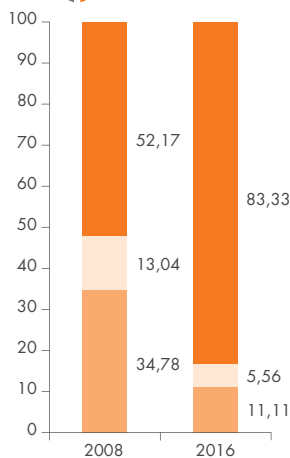
(en %)



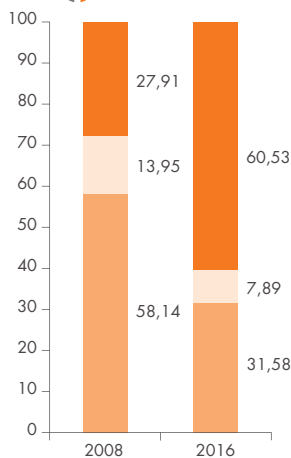
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

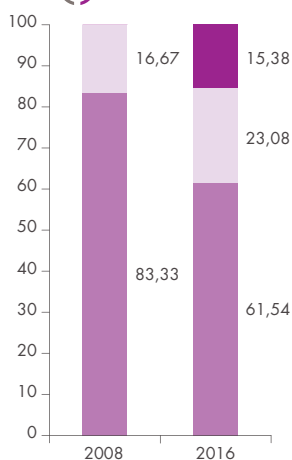
Par rapport à 2008, les études d'administrateurs et mandataires judiciaires restent majoritairement constituées sous forme d'entreprises individuelles.

Néanmoins, les sociétés et les groupements tendent à gagner du terrain dans toutes les branches.

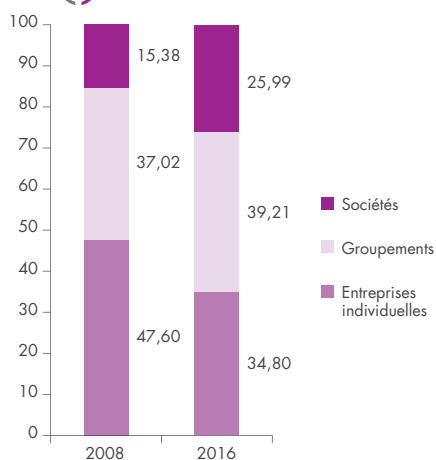


Secteur juridique

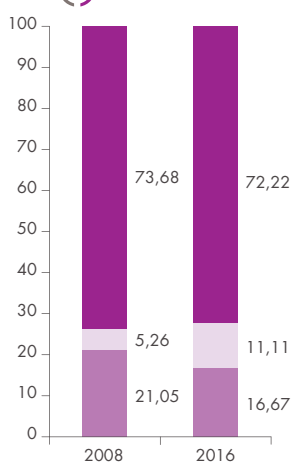
(en %)



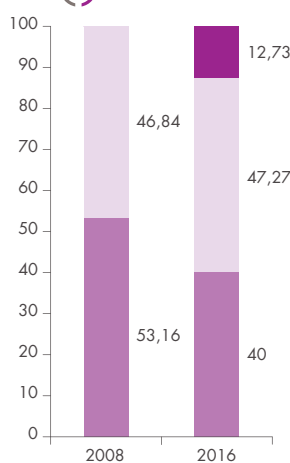
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources: Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



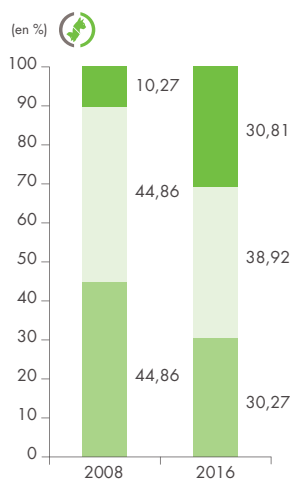
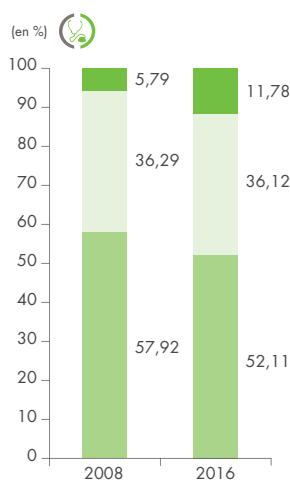
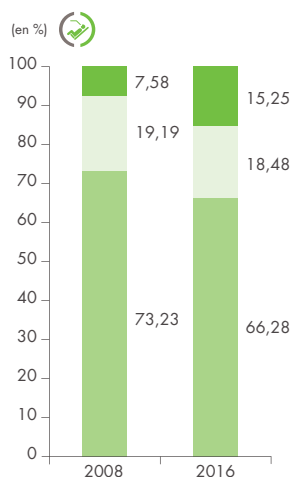
ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles.

Mais, les laboratoires de biologie médicale et la pharmacie d'officine comptent de plus en plus de sociétés commerciales qui constituent aujourd'hui la forme juridique dominante.

Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.

+ Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



Baromètre régional Emploi - Formation

CENTRE VAL DE LOIRE

Salariés

- Effectifs salariés
- Effectif par genre
- Catégories sociales
- Contrats de travail
- Temps de travail
- Pyramide d'âge
- Mobilité annuelle
- Rémunération nette annuelle
- Formation professionnelle
- Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Effectifs régionaux OMPL

	Auvergne Rhône Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre Val de Loire	Corse	DOM	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8 092	1 608	3 016	1 571	265	1 140	3 562	3 562	15 534	2 291	4 902	4 404	3 479	3 721	57 147
	5 138	774	1 926	806	163	570	2 217	2 064	11 814	1 213	2 837	2 692	2 181	2 234	36 629
	619	120	130	72	ND	ND	162	110	634	170	256	203	220	145	2 841
	668	267	218	234	31	149	423	577	1 044	275	521	502	372	459	5 740
	1 667	447	742	459	71	421	760	811	2 042	633	1 288	1 007	706	883	11 937
	7 318	1 582	2 084	1 733	263	1 129	3 661	4 214	25 203	2 429	4 734	4 578	2 479	5 101	66 508
	422	113	147	144	18	89	223	221	721	136	266	276	154	300	3 230
	5 570	1 006	1 436	1 041	116	628	2 356	2 763	20 999	1 564	3 281	3 180	1 809	3 434	49 183
	189	24	193	115	34	27	167	187	1 342	148	128	138	86	164	2 942
	1 137	439	308	433	95	385	915	1 043	2 141	581	1 059	984	430	1 203	11 153
	36 936	13 126	14 831	11 368	1 650	8 140	28 042	26 721	50 757	15 322	29 262	31 162	16 153	29 379	312 849
	5 538	1 647	1 914	1 376	188	1 025	4 330	2 755	7 306	1 568	3 261	3 508	2 020	3 832	40 268
	5 498	1 800	2 000	1 701	262	1 241	4 081	3 820	8 288	2 034	4 093	4 534	2 093	4 422	45 867
	9 700	3 212	4 038	2 864	375	1 637	7 252	7 355	12 592	3 802	8 027	9 128	4 540	7 612	82 134
	13 851	5 377	5 633	4 645	722	3 924	10 853	11 263	20 215	6 592	11 755	12 163	6 130	12 106	125 229
	2 349	1 090	1 246	782	103	313	1 526	1 528	2 356	1 326	2 126	1 829	1 370	1 407	19 351
Total	52 346	16 316	19 931	14 672	2 178	10 409	35 265	34 497	91 494	20 042	38 898	40 144	22 111	38 201	436 504

ND : Non déterminé pour cause de secret statistique.

**14 672 SALARIÉS**

La région concentre 3,36 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL.

Elle se situe à la douzième place, entre la Bourgogne-Franche-Comté et les DOM.

Son poids diffère selon la branche. Il est plus important pour les études d'administrateurs et mandataires judiciaires, les entreprises d'experts en automobile et les cliniques vétérinaires.

**Secteur cadre de vie-technique**

Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

**Secteur juridique**

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice

**Secteur santé**

Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Poids de la région dans l'ensemble national

Branches professionnelles	Centre-Val de Loire	Autres régions
	2,75 %	97,25 %
	2,20 %	97,80 %
	2,53 %	97,47 %
	4,08 %	95,92 %
	3,85 %	96,15 %
	2,61 %	97,39 %
	4,46 %	95,54 %
	2,12 %	97,88 %
	3,91 %	96,09 %
	3,88 %	96,12 %
	3,63 %	96,37 %
	3,42 %	96,58 %
	3,71 %	96,29 %
	3,49 %	96,51 %
	3,71 %	96,29 %
	4,04 %	95,96 %
Moyenne	3,36 %	96,64 %



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

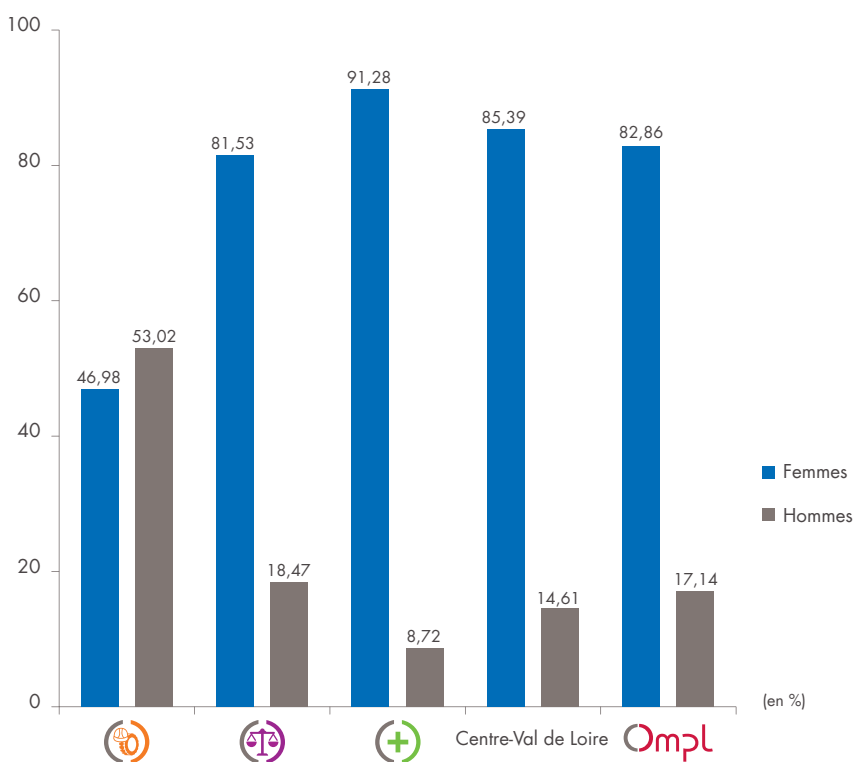


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 3,36 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la douzième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (10,71 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 51,3 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,81 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (60,07 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,48 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	738	46,98	833	53,02	1 571
	432	53,60	374	46,40	806
	35	48,61	37	51,39	72
	116	49,57	118	50,43	234
	155	33,77	304	66,23	459
	1 413	81,53	320	18,47	1 733
	127	88,19	17	11,81	144
	912	87,61	129	12,39	1 041
	63	54,78	52	45,22	115
	311	71,82	122	28,18	433
	10 377	91,28	991	8,72	11 368
	1 336	97,09	40	2,91	1 376
	1 538	90,42	163	9,58	1 701
	2 691	93,96	173	6,04	2 864
	4 095	88,16	550	11,84	4 645
	717	91,69	65	8,31	782
Centre-Val de Loire	12 528	85,39	2 144	14,61	14 672
	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. C'est également le cas des employés dans le secteur juridique.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

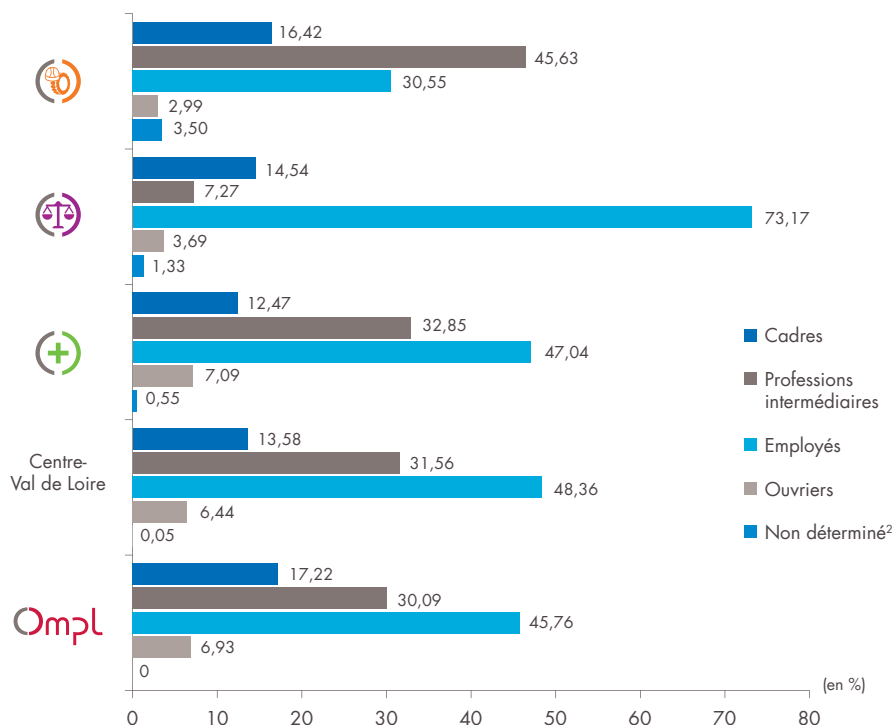


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et secteur professionnel



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

2. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres et les offices de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires par celle des ouvriers.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine recrutent plus de cadres. La pharmacie d'officine se démarque aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	16,42 %	46,53 %	30,55 %	2,99 %	3,50 %
	30,77 %	36,97 %	27,92 %	4,34 %	0 %
	13,89 %	29,17 %	40,28 %	16,67 %	0 %
	ND	30,77 %	58,97 %	ND	10,26 %
	ND	74,07 %	19,17 %	ND	6,75 %
	14,54 %	7,27 %	73,17 %	3,69 %	1,33 %
	ND	9,03 %	81,94 %	ND	9,03 %
	20,37 %	4,32 %	71,85 %	2,50 %	0,96 %
	6,96 %	8,70 %	61,74 %	22,61 %	0 %
	7,39 %	13,39 %	76,44 %	2,77 %	0 %
	12,47 %	32,85 %	47,04 %	7,09 %	0,55 %
	ND	ND	89,90 %	6,18 %	3,92 %
	4,17 %	23,05 %	61,26 %	11,52 %	0 %
	3,42 %	19,41 %	70,53 %	6,63 %	0 %
	21,85 %	59,55 %	12,94 %	5,66 %	0 %
	29,92 %	2,56 %	57,29 %	9,21 %	1,02 %
Centre-Val de Loire	13,58 %	31,56 %	48,36 %	6,44 %	0,05 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Au regard du secteur cadre de vie-technique, les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'experts en automobile. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	13,82 %	29 %	50,41 %	1,08 %	5,69 %
	23,61 %	30,09 %	44,44 %	1,85 %	0 %
	ND	20 %	ND	ND	80 %
	ND	ND	93,10 %	ND	6,90 %
	ND	49,68 %	46,45 %	ND	3,87 %
	10,12 %	5,17 %	72,40 %	1,20 %	11,11 %
	ND	ND	82,68 %	ND	17,32 %
	15,68 %	3,84 %	67 %	1,32 %	12,17 %
	ND	ND	82,54 %	7,94 %	9,52 %
	ND	12,22 %	81,99 %	ND	5,79 %
	9,43 %	32,28 %	49,70 %	3,71 %	4,88 %
	ND	1,87 %	91,39 %	ND	6,74 %
	3,64 %	22,89 %	64,11 %	9,36 %	0 %
	ND	17,17 %	73,62 %	ND	9,22 %
	19,71 %	61,32 %	13,09 %	5,89 %	0 %
	16,18 %	ND	60,39 %	ND	23,43 %
Centre-Val de Loire	10,71 %	29,41 %	53,30 %	5,90 %	0,68 %
	14,12 %	28,43 %	51,30 %	6,12 %	0,02 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

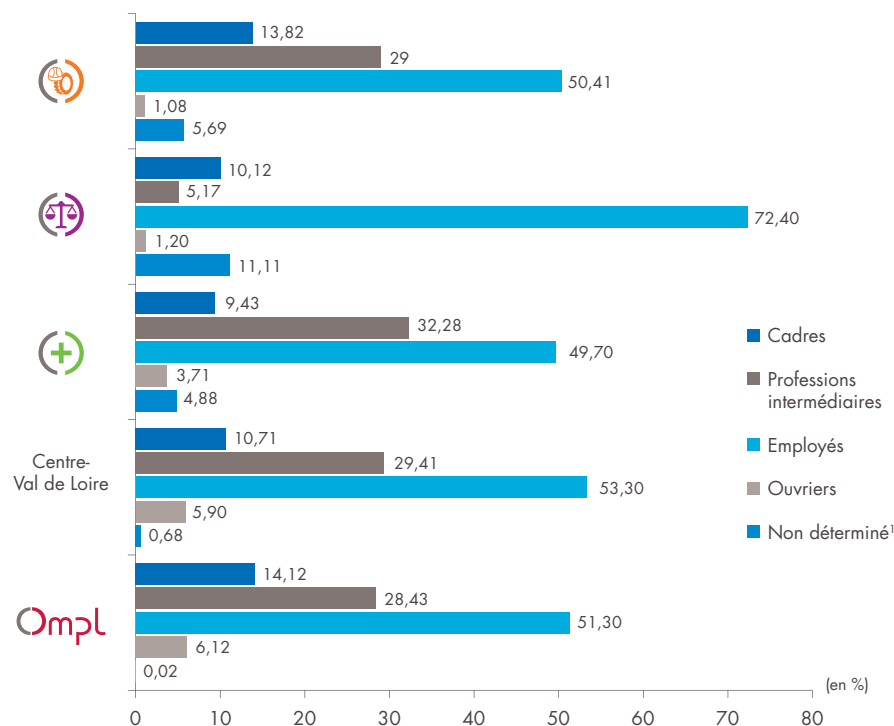
1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée. Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans le secteur santé.

Répartition des femmes par catégorie sociale et secteur professionnel



1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Le secteur santé se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

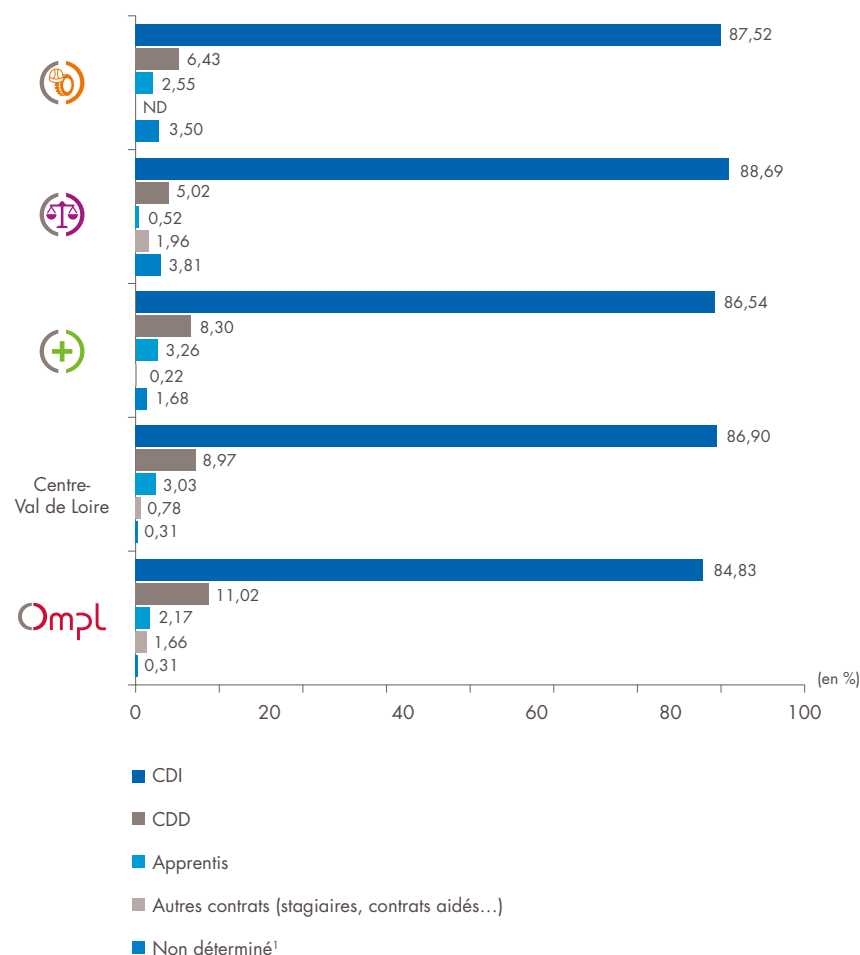


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- La branche des entreprises d'experts en automobile est celle qui a le plus souvent recours au CDI. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent des autres branches par un recours accru aux contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats ¹	Non déterminé ²
	87,52 %	6,43 %	1,86 %	ND	3,50 %
	86,23 %	10,55 %	ND	ND	1,36 %
	88,89 %	ND	ND	ND	11,11 %
	91,88 %	6,84 %	5,45 %	ND	1,28 %
	87,36 %	ND	1,86 %	ND	7,19 %
	88,69 %	5,02 %	0,52 %	1,96 %	3,81 %
	86,81 %	6,25 %	ND	ND	6,94 %
	87,22 %	7,49 %	0,86 %	3,27 %	1,15 %
	89,57 %	ND	ND	ND	10,43 %
	92,61 %	ND	ND	ND	7,39 %
	86,54 %	8,30 %	3,26 %	0,22 %	1,68 %
	90,99 %	ND	ND	ND	9,01 %
	89,30 %	9,88 %	ND	ND	0,82 %
	90,40 %	8 %	ND	ND	1,61 %
	82,33 %	9,47 %	7,66 %	0,54 %	0 %
	83,63 %	13,55 %	1,92 %	ND	0,90 %
Centre-Val de Loire	86,90 %	8,97 %	3,03 %	0,78 %	0,31 %
Ompl	84,83 %	11,02 %	2,17 %	1,66 %	0,31 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

2. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

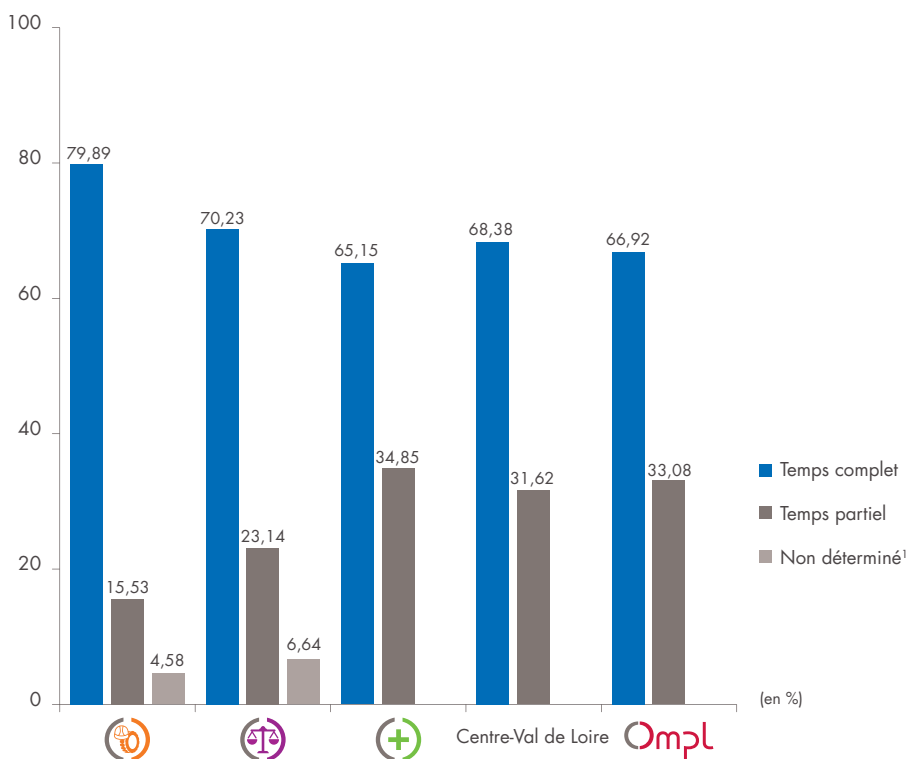


PLUS DU TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement supérieure à celle observée au niveau national.

Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel



1. Salariés pour lesquels le temps de travail n'a pas pu être déterminé.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'experts en automobile.
- Les données disponibles montrent que les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et des cabinets dentaires, c'est l'emploi à temps partiel qui est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Durée du temps de travail par branche professionnelle

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel	Non déterminé ¹
	79,89 %	15,53 %	4,58 %
	81,64 %	18,36 %	0 %
	ND	ND	100 %
	85,04 %	14,96 %	0 %
	86,71 %	13,29 %	0 %
	70,23 %	23,14 %	6,64 %
	81,25 %	18,75 %	0 %
	70,89 %	29,11 %	0 %
	ND	ND	100 %
	83,60 %	16,40 %	0 %
	65,15 %	34,85 %	0 %
	67,37 %	32,63 %	0 %
	76,66 %	23,34 %	0 %
	58,48 %	41,52 %	0 %
	65,47 %	34,53 %	0 %
	58,70 %	41,30 %	0 %
Centre-Val de Loire	68,38 %	31,62 %	0 %
	66,92 %	33,08 %	0 %

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés pour lesquels le temps de travail n'a pas pu être déterminé.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés exerçant dans le champ de l'OMPL au niveau régional sont plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

Secteur cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

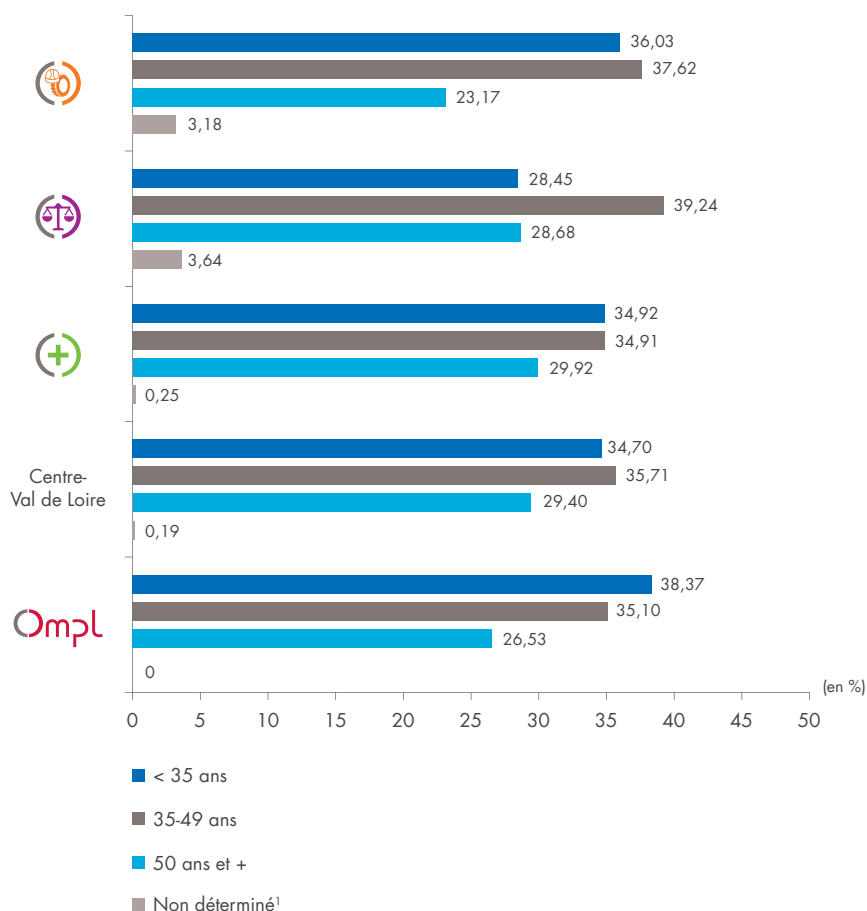
Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel



1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être observée.



FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans cette branche, les salariés tendent à être beaucoup plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont aussi surreprésentés dans les études d'huissiers de justice.
- Si les classes d'âge jeunes dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cliniques vétérinaires.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
	36,03 %	37,62 %	23,17 %	3,18 %
	38,09 %	37,10 %	24,81 %	0,00 %
	ND %	30,56 %	ND %	69,44 %
	36,75 %	42,74 %	20,51 %	0,00 %
	37,69 %	37,04 %	25,27 %	0,00 %
	28,45 %	39,24 %	28,68 %	3,64 %
	37,50 %	39,58 %	22,92 %	0,00 %
	26,80 %	42,27 %	30,93 %	0,00 %
	ND %	45,22 %	ND %	54,78 %
	36,95 %	30,25 %	32,79 %	0,00 %
	34,92 %	34,91 %	29,92 %	0,25 %
	26,24 %	40,99 %	32,78 %	0,00 %
	31,22 %	32,39 %	36,39 %	0,00 %
	23,11 %	38,48 %	38,41 %	0,00 %
	43,40 %	32,70 %	23,90 %	0,00 %
	51,15 %	29,80 %	15,47 %	3,58 %
Centre-Val de Loire	34,70 %	35,71 %	29,40 %	0,19 %
	38,37 %	35,10 %	26,53 %	0,00 %

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être observée.



TURNOVER TRÈS CONTRASTÉ SELON LES BRANCHES

Le turnover régional est d'un niveau assez classique. Les entreprises d'architecture, les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers se distinguent par un turn-over élevé. Relativement à l'ensemble des branches, le personnel des cabinets médicaux et des entreprises d'économistes de la construction se caractérise par une plus grande stabilité.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Turnover annuel¹

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover régional	Turnover national
 Secteur cadre de vie-technique	12,37 %	15,52 %	13,95 %	15,75 %
 Entreprises d'architecture	13,84 %	18,79 %	16,31 %	17,37 %
 Entreprises d'économistes de la construction	14,29 %	ND	7,14 %	16,22 %
 Entreprises d'experts en automobile	12,50 %	13,94 %	13,22 %	13,63 %
 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	9,55 %	13,13 %	11,34 %	11,84 %
 Secteur juridique	15,15 %	12,29 %	13,72 %	20,12 %
 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	22,03 %	15,25 %	18,64 %	14,66 %
 Cabinets d'avocats	13,77 %	13,55 %	13,66 %	21,80 %
 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	16,16 %	ND	8,08 %	18,27 %
 Études d'huissiers de justice	16,09 %	11,53 %	13,81 %	15,07 %
 Secteur santé	13,92 %	12,42 %	13,17 %	14,42 %
 Cabinets dentaires	11,33 %	11,65 %	11,49 %	13,94 %
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	18,95 %	12,03 %	15,49 %	14,72 %
 Cabinets médicaux	11,01 %	8,68 %	9,84 %	11,58 %
 Pharmacie d'officine	14,32 %	15,01 %	14,67 %	15,57 %
 Cliniques vétérinaires	16,72 %	13,28 %	15 %	19,87 %
Centre-Val de Loire	13,90 %	12,91 %	13,40 %	-
Ompl	16,03 %	14,83 %	-	15,43 %

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

1. La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

PLUS DE 19 840 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national. Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)¹

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toute catégorie
	NS	22 920**	NS	NS	23 261***
	NS	NS	NS	NS	23 925**
	ND	ND	NS	ND	NS
	NS	NS	NS	ND	NS
	ND	NS	ND	ND	21 619*
	NS	NS	20 264**	ND	21 119**
	ND	ND	NS	ND	NS
	NS	NS	21 861*	ND	22 079***
	ND	ND	NS	ND	NS
	NS	NS	NS	ND	18 867*
	33 463**	19 630**	18 511***	NS	19 289**
	ND	ND	18 781***	NS	18 475***
	NS	NS	20 384***	NS	20 658***
	NS	29 218*	18 753***	NS	20 286***
	33 912**	18 304***	14 111*	NS	18 555***
	NS	ND	NS	ND	17 600**
Centre-Val de Loire	33 485***	20 387***	18 572***	16 176*	19 840***
Ompl	32 350***	20 422***	18 466***	15 935***	20 007***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.

1. La DADS « salariés » donne la rémunération nette moyenne OMPL de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement. Seuls les salariés présents à temps plein sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales) et de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



3,7 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 3 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national. Le secteur santé concentre la plus grande part de ces emplois.

Secteur cadre de vie-technique

 Entreprises d'architecture

 Entreprises d'économistes de la construction

 Entreprises d'experts en automobile

 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

Secteur santé

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2016¹

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP ²
 241	241	1 028
 168	168	523
 17	17	48
 18	18	109
 38	38	348
 313	313	1 228
 13	13	110
 227	227	655
 18	18	74
 55	55	389
 3 113	3 113	11 178
 774	774	1 655
 25	25	1 502
 1 282	1 282	3 041
 847	847	4 218
 185	185	762
Centre-Val de Loire	3 667	13 434
Ompl	107 488	394 714

1. Hors organismes de formation et organisations professionnelles du secteur juridique.

2. Source : Actalians, base adhérents 2016. Le décompte des salariés est calculé en ETP et présente de ce fait des différences avec celui issu de la DADS utilisé dans ce document pour les autres indicateurs.

La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé tant par les entreprises que par les salariés. Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

La pharmacie d'officine, les études d'huissiers de justice et les cabinets de géomètres ont le plus fort accès à la formation. La situation est inverse pour les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les cabinets d'avocats et les cabinets dentaires.

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre
	0,32 %	0,38 %	17 %	0,32 %	2,07 %	2,49 %	33,20 %	2,07 %
	0,37 %	0,37 %	12,16 %	0,37 %	1,79 %	1,79 %	25,60 %	1,79 %
	1,39 %	0 %	19,44 %	1,39 %	5,88 %	0 %	35,29 %	5,88 %
	0,43 %	1,28 %	22,22 %	0 %	5,56 %	16,67 %	83,33 %	0 %
	0 %	0 %	22,44 %	0,22 %	0 %	0 %	42,11 %	2,63 %
	0,46 %	0,75 %	11,83 %	0,06 %	2,56 %	3,83 %	16,61 %	0,32 %
	0 %	0 %	17,36 %	0 %	0 %	0 %	38,46 %	0 %
	0 %	0,96 %	5,96 %	0,10 %	0 %	3,96 %	11,45 %	0,44 %
	0 %	0 %	15,65 %	0 %	0 %	0 %	22,22 %	0 %
	1,85 %	0,69 %	23,09 %	0 %	14,55 %	5,45 %	30,91 %	0 %
	0,68 %	0,40 %	17,73 %	0,21 %	2,18 %	1,41 %	24 %	0,71 %
	3,56 %	1,60 %	7,85 %	0,15 %	5,81 %	2,58 %	8,40 %	0,26 %
	0,29 %	0 %	4,70 %	0,29 %	12 %	0 %	52 %	12 %
	0,28 %	0 %	11,28 %	0,31 %	0,55 %	0 %	8,81 %	0,70 %
	0,24 %	0,47 %	31,17 %	0,17 %	1,18 %	2,60 %	61,16 %	0,94 %
	0,51 %	0,26 %	7,29 %	0 %	1,62 %	1,08 %	20,54 %	0 %
Centre-Val de Loire	0,61 %	0,44 %	16,96 %	0,20 %	2,21 %	1,69 %	23,97 %	0,76 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

1. Cpro : Contrat de professionnalisation.

2. Ppro : Période de professionnalisation.



PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes. Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	35,34 %	64,66 %
	59,81 %	40,19 %
	50 %	50 %
	7,14 %	92,86 %
	23,08 %	76,92 %
	82,38 %	17,62 %
	88 %	12 %
	90,41 %	9,59 %
	72,22 %	27,78 %
	77,48 %	22,52 %
	91,08 %	8,92 %
	96,13 %	3,87 %
	88,89 %	11,11 %
	92,65 %	7,35 %
	90,40 %	9,60 %
	87,30 %	12,70 %
Centre-Val de Loire	84,44 %	15,56 %
	81,21 %	18,79 %



SURREPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

À l'exception du secteur cadre de vie-technique, les employés sont les salariés qui accèdent le plus à la formation. Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées.

Ainsi, dans les entreprises d'experts en automobile ou les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les professions intermédiaires sont nettement surreprésentées.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale¹

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	20,85 %	43,11 %	36,04 %
	28,97 %	3,74 %	67,29 %
	12,50 %	50 %	37,50 %
	0 %	92,86 %	7,14 %
	25 %	55,77 %	19,23 %
	5,29 %	33,48 %	61,23 %
	12 %	20 %	68 %
	5,48 %	28,77 %	65,75 %
	22,22 %	0 %	77,78 %
	0,90 %	45,05 %	54,05 %
	25,06 %	8,18 %	66,76 %
	2,21 %	0 %	97,79 %
	8,89 %	65,56 %	25,56 %
	6,18 %	34,71 %	59,12 %
	31,97 %	68,03 %*	
	52,38 %	0 %	47,62 %
Centre-Val de Loire	22,93 %	14,03 %	63,04 %
Ompl	24,93 %	15,59 %	59,48 %

* Pour la branche de la pharmacie d'officine, les deux catégories socioprofessionnelles ont été fusionnées.

1. La définition des catégories sociales utilisée par Actalians diffère de celle utilisée par l'Insee, notamment pour la catégorie des « professions intermédiaires ». Ceci rend difficile la comparaison entre la population en formation et la population totale d'une branche, mis à part pour la catégorie cadres.



MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Par rapport à l'ensemble national, les séniors sont un peu plus représentés parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	41,34 %	39,93 %	18,73 %
	42,99 %	33,64 %	23,36 %
	43,75 %	31,25 %	25 %
	44,64 %	46,43 %	8,93 %
	37,50 %	44,23 %	18,27 %
	44,49 %	39,21 %	16,30 %
	56 %	40 %	4 %
	27,40 %	49,32 %	23,29 %
	22,22 %	55,56 %	22,22 %
	56,76 %	29,73 %	13,51 %
	39,20 %	38,88 %	21,91 %
	47,51 %	35,36 %	17,13 %
	30 %	32,22 %	37,78 %
	26,18 %	44,41 %	29,41 %
	40,36 %	39,15 %	20,48 %
	71,43 %	22,22 %	6,35 %
Centre-Val de Loire	39,88 %	39,02 %	21,10 %
	40,56 %	39,05 %	20,39 %



STAGIAIRES ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP. Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures. Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé ¹
	26,15 %	33,57 %	26,86 %	13,43 %	0 %
	50,47 %	30,84 %	14,95 %	3,74 %	0 %
	25 %	68,75 %	0 %	6,25 %	0 %
	12,50 %	50 %	37,50 %	0 %	0 %
	8,65 %	22,12 %	37,50 %	31,73 %	0 %
	22,03 %	31,72 %	45,81 %	0,44 %	0 %
	0 %	28 %	72 %	0 %	0 %
	45,21 %	28,77 %	26,03 %	0 %	0 %
	5,56 %	94,44 %	0 %	0 %	0 %
	14,41 %	24,32 %	60,36 %	0,90 %	0 %
	29,54 %	48,13 %	16,64 %	5,69 %	0 %
	65,75 %	26,52 %	2,76 %	4,97 %	0 %
	0 %	15,56 %	11,11 %	73,33 %	0 %
	25,29 %	23,82 %	44,71 %	6,18 %	0 %
	27,94 %	57,56 %	12,69 %	1,81 %	0 %
	28,57 %	65,08 %	6,35 %	0 %	0 %
Centre-Val de Loire	28,54 %	45,19 %	20,20 %	6,06 %	0 %
	26,19 %	36,54 %	24,62 %	12,65 %	0,01 %

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	89,40 %	10,60 %
	81,31 %	18,69 %
	93,75 %	6,25 %
	96,43 %	3,57 %
	93,27 %	6,73 %
	85,02 %	14,98 %
	100 %	0 %
	76,71 %	23,29 %
	94,44 %	5,56 %
	85,59 %	14,41 %
	72,72 %	27,28 %
	75,69 %	24,31 %
	88,89 %	11,11 %
	64,71 %	35,29 %
	74,01 %	25,99 %
	53,97 %	46,03 %
Centre-Val de Loire	75,53 %	24,47 %
	76,62 %	23,37 %

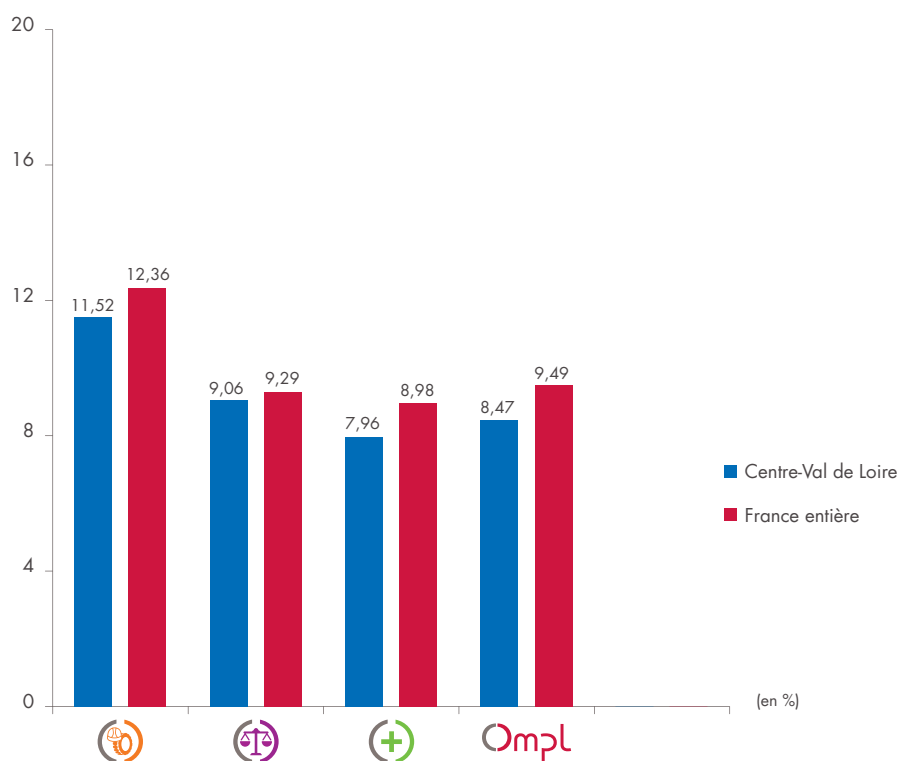
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur cadre de vie-technique se distingue par un taux de chômage relativement élevé. Le secteur santé présente le taux régional le plus faible tout en restant proche de la moyenne globale nationale.

Taux de chômage¹ annuel par secteur professionnel



-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la plupart des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires. La branche des entreprises d'architecture se singularise au niveau régional par un taux nettement supérieur aux autres branches.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Centre-Val de Loire	France
	11,52 %	12,36 %
	15,14 %	14,67 %
	13,89 %	12,07 %
	5,13 %	7,30 %
	8,06 %	7,66 %
	9,06 %	9,29 %
	11,11 %	7,07 %
	9,03 %	9,33 %
	13,91 %	11,36 %
	7,16 %	9,19 %
	7,96 %	8,98 %
	9,81 %	11,11 %
	5,88 %	6,67 %
	8,76 %	8,84 %
	2,46 %	2,53 %
	1,25 %	1,76 %
Ompl	8,47 %	9,49 %

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.